



ISS des Personnels Administratifs Pénitentiaires

Promus Secrétaires Administratifs

LETTRE OUVERTE

Au Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Monsieur Le Directeur,

Permettez-moi de venir vers vous concernant l'ISS des personnels administratifs pénitentiaires promus au grade de secrétaire administratif au titre de l'année 2022.

Les secrétaires administratifs perçoivent une ISS de 24% alors que les adjoints administratifs perçoivent une ISS de 25%. (Je n'ai d'ailleurs pas trouvé d'explication à cette différence).

Les personnels n'ayant pas à être sanctionnés du fait du retard pris notamment dans la gestion de la promotion "plan de requalification" au titre de l'année 2022, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la non-application d'un trop perçu sur cette indemnité lorsque la rétroactivité sera opérée par les services gestionnaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

FO Justice - PA – le 24 mars 2023

